

# ECOLE

## Conseil des parents

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire le 1er août 2015 et de l'approbation de notre nouveau règlement scolaire par le Conseil Général du 26 avril 2017, **NOUS SOMMES A LA RECHERCHE DE PARENTS** intéressés à faire partie du conseil des parents pour l'école primaire de notre cercle scolaire Cugy-Vesin.

Il sera composé d'une majorité de parents (4 parents nommés par le Conseil Communal) du Responsable d'Etablissement, de la Conseillère Communale en charge des Ecoles et d'un représentant du corps enseignant.

Celui-ci débutera ses activités dès la rentrée scolaire 2017-2018 et siègera au moins 2 fois par année.

Il s'agit d'un forum de discussions visant à débattre de la collaboration école-parents et du bien-être des élèves, des questions scolaires de portée générale, par exemple relatives à la journée de l'élève (horaire, transport, santé etc.) ou de tout autre thème pour lequel l'avis des parents est important. Le conseil des parents n'aura toutefois pas de compétence décisionnelle.

Merci d'envoyer votre candidature d'ici au 30 juin 2017 à l'administration communale, Route de Fétigny 22 A, CP 56, 1482 Cugy ou par courriel: [info@cugy-fr.ch](mailto:info@cugy-fr.ch)

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à la Conseillère Communale, Madame Vanessa Currat

Le Conseil Communal